



Divos® 2

Détartrant acide pour membranes UF, NF et d'osmose inverse

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Divos® 2 Détartrant acide pour membranes UF, NF et d'osmose inverse		
FDS #:	MS0800493		
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Industriel/Institutionnel • Nettoyant-détartrant acide • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation 		
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées		
Producteur, importateur, fournisseur	<table> <tr> <td>Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com</td> <td>Siège social au Canada Sealed Air - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171</td> </tr> </table>	Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Sealed Air - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171
Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Sealed Air - Canada 3755 Laird Road Units 8-11 Mississauga, Ontario L5L 0B3 Phone: 1-800-668-7171		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Skin corrosion, Category 1A
 Serious eye damage, Category 1
 Corrosive to metals, Category 1



Mention d'avertissement: Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.

mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer la brume. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE.: Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

Divos® 2
Détartrant acide pour membranes UF, NF
et d'osmose inverse

1 of 6

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:250

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Acide nitrique	7697-37-2	10 - 30%
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 30%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié Sans objet.
Dangers spécifiques Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: NE PAS utiliser d'extincteur à poudre chimique (ABC ou BC). Risque de réaction violente. de la mousse d'alcool.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements protecteurs appropriés. Ne pas toucher le matériau déversé et ne marchez pas dessus. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. NE PAS utiliser des matériaux combustibles comme la sciure. Enlever toute source d'inflammation.

Précautions pour la protection Méthodes de nettoyage - déversement important. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Enlever toute source d'inflammation. Substance oxydante; ne pas laisser sécher sur le matériau. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Mélanger seulement avec de l'eau. **NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION.** Peut réagir et produire des gaz dangereux. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Acide nitrique	4 ppm (STEL) 2 ppm (TWA)	2 ppm (TWA) 5 mg/m ³ (TWA)
Acide phosphorique	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:**Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:**Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.313 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93.3 °C

Viscosité cinématique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Couleur: Incolore

Odeur: Acide

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé Sans objet.

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.31

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 6.2 % by wt.

pH: 1.0

La corrosion des métaux: Corrosif(ve)

Combustion prolongée Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

pH de la solution diluée 1.8

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.3 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi: 0

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Matières à éviter	Agents réducteurs. Matière organiques. Incompatible avec les bases. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Le contact avec les métaux ductiles peut générer du gaz hydrogène. Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets corrosifs D002

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Déchets corrosifs D002

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissance DOT (voie terrestre) UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., (nitric acid, phosphoric acid), 8, II

Description du voie maritime connaissance UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., (nitric acid, phosphoric acid), 8, II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

RIGHT TO KNOW (RTK)

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Acide nitrique	7697-37-2	10 - 30%	1000	1000	X
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 30%	5000		

Polluants atmosphériques dangereux (PAD) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / polluants atmosphériques dangereux (PAD) / polluants prioritaires en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) : Aucun

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Acide nitrique	7697-37-2	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 1

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur

Divos® 2

Détartrant acide pour membranes UF, NF et d'osmose inverse

5 of 6

doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.